

seulement celle du ive concile de Latran, émise en 1215: "Tous les hommes ressusciteront avec le propre corps qu'ils portent dans la vie présente." Quant aux Pères, qu'il nous suffise de rappeler qu'à peu près tous ceux des premiers siècles nous ont laissé des traités de la *Résurrection des corps*. Les plus célèbres de ces ouvrages sont signés de Tertullien, d'Athénagore et de saint Ambroise.

Après avoir interrogé les monuments de la révélation, nous pouvons également consulter notre raison.

Notre corps est une partie essentielle de notre être. Sa séparation d'avec l'âme place celle-ci dans un état contre-nature. Cet état ne peut donc durer, toujours. Suivant le mot de saint Thomas, l'immortalité de l'âme est un appel à la future résurrection des corps. (*Contra. gent.* iv, 79).

Nous arriverons à la même conclusion, si nous considérons les opérations de notre corps. Il est presque toujours de moitié avec notre âme, dans le bien et le mal que nous faisons. N'est-il pas juste dès lors qu'il soit aussi de moitié dans la récompense ou le châtement?

Ajoutons à cela que, dans la nature, tout ressuscite. Les plantes ne meurent à l'hiver que pour ressusciter au printemps. Tout germe qui se corrompt puise dans sa dissolution même la force de renaître. Pourquoi notre corps serait-il la seule chose qui meure pour ne ressusciter jamais?

Calendrier

29	DIM.	vr	XXIII après Pent. Kyr. et Vêp. du dimanche. Suffr.
30	Lundi		De la férie.
31	Mardi	†vr	Jeune. Vigile de la Toussaint.
1	Merc.	†v	TOUSSAINT , d'oblig. 1 cl. Kyr. roy. 11 Vêp. Aux Vêp. des Morts, ant. <i>obl.</i>
2	Jeudi	n	Com-mémoration des Morts. Absoute.
3	Vend.	†b	De l'octave.
4	Samd.	b	S. Charles Borromée, évêque et confesseur.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Sainte-Hélène, le 29; à Saint-Damien, le 30; au Collège de Lévis, le 1er novembre; à Saint-Charles le 3.

Directeur, M. l'abbé D. GOSSELIN: Charlesbourg, Québec.